

Ad perpetuam rei Memoriam

Le Sixieme Janvier mil Sept cens neuf, le froid
augmenta par une gelée si forte, et si plée de neiges
en grande quantité, que l'eau de toutes les Rivieres
de ce pais de Languedoc furent entierement glacées
Cette forte gelée dura dix sept jours augmentant
chaque jour, et fit perir toutes les vignes, les noyers,
les figuiers et beaucoup d'autres fruitiers, meme la
plus grande partie des arbres de chesne, tous les
vins qui n'estoient pas dans des caves profondes
furent glacés entierement dans les tonneaux, et
une seconde gelée qui survint un mois apres fit perir
la pluspart des grains Ensemencés. Cette gelée
fut generale dans tout le Royaume, et meme dans
les pais étrangers, on assure quelle ruina d'un tiers
les biens fonds de toute la France.